

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC**

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban tenue le 8^{ème} jour de mars 2016 à 19h30 au lieu ordinaire des sessions et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillé, Isabelle Denis, Messieurs Gérald Delisle, Yves Pagé et Jean-Louis Martel sous la Présidence du Maire M. Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

M. Benoit Caouette, directeur général adjoint, secrétaire-trésorier-adjoint est aussi présent.

RÉSOLUTION #2016-03-33 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1-) Mot de Bienvenue
- 2-) Adoption de l'ordre du jour
- 3-) Adoption du procès-verbal du 2 février 2016
- 4-) Adoption et paiement des comptes
- 5-) Correspondance
- 6-) Résolution demande d'aide financière pour la Fête Nationale 2016
- 7-) Approbation de la soumission pour le pavage de la route du Lac Georges.
- 8-) Approbation de la soumission pour l'achat de concassé 0 ¾ Pour 2016
- 9-) Adoption du règlement emprunt # 333 pour des dépenses Immobilisation de voirie dans le cadre du programme Accélération des investissements sur le réseau routier local
- 10-) Avis de motion est donné que lors d'une séance Ulérieure, il sera présenté un règlement pour le plan D'urbanisme Municipalité de Notre Dame de Montauban
- 11-) Avis de motion est donné que lors d'une séance Ulérieure, Il sera présenté un règlement relatif à L'émission des permis et certificats.
- 12-) Avis de motion est donné que lors d'une séance Ulérieure, il sera présenté un règlement relatif au Lotissement sur le territoire de Notre Dame de Montauban.
- 13-) Avis de motion est donné que lors d'une séance Ulérieure, il sera présenté un règlement Administratifs concernant les amendes.
- 14-) Avis de motion est donné que lors d'une séance Ulérieure, il sera présenté un règlement de Construction.
- 15-) avis de motion est donné que lors d'une séance

Ultérieure, il sera présenté un règlement de zonage
Pour le territoire de la Municipalité de Notre Dame de
Montauban.

- 16-) résolution pour une demande d'aide financière dans le
Cadre du programme PDAF pour 2016, chemin des
Ballades du chemin du Lac-du-Seigneur
- 17-) Demande d'aide financière à la MRC de Mékinac dans
L'aide aux villégiateurs sur les terres de la couronne
Pour la réfection d'une partie du chemin du Lac-des-
Trois-camps l'aide financière demandé est de 5000,00\$
- 18-) Demande d'aide financière dans le cadre du FDT (ancien
Facte rural) pour l'acquisition d'estrades en
Aluminium.
- 19-) Adoption du rapport annuel du schéma couverture de
Risque incendie pour 2015
- 20-) Autres sujet : A) Résolution demande de soumission pour
Entretien des fleurs
- 21-) Période de questions
- 22-) Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Gérald Delisle
appuyé par la conseillère Mme Isabelle Denis que ce conseil
adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2016-03-34 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 FÉVRIER 2016

Il est proposé par la conseillère Mme Diane Morasse Léveillé, appuyé par le
conseiller M. Gérald Delisle que le procès-verbal du 2 février 2016 soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2016-03-35 ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

25971	Centre Sportif J.P.	3e subvention	10 000.00 \$
25972	COMBEC	congrès	632.36 \$
25973	Régie incendies C. M.	remb. Frais form.	445.00 \$
25974	Manon Frenette	sem. 30-01-16	756.35 \$
25975	Benoit Caouette	sem. 30-01-16	830.51 \$
25976	Fabienne m. Gosselin	sem. 30-01-16	341.79 \$
25977	Denise Villamure	sem. 30-01-16	325.39 \$
25978	Frédéric Lamothe	sem. 30-01-16	553.54 \$
25979	Christian Paré	sem. 30-01-16	777.00 \$
25980	Petite Caisse	poste	142.25 \$
25981	Christian Paré	remplace ch.#25964	700.00 \$
25982	Revenu Canada Impôt	contr.enpl. Janv.	2 743.24 \$

25983	Ministre Revenu Qc	contr.empl. Janv.	6 050.93 \$
25984	Coop Solidarité Mtb	avance fonds fév.	6 800.00 \$
25985	Fabrique St-Éloi	aide rép. Chauffage	250.00 \$
25986	Manon Frenette	sem. 06-02-16	756.35 \$
25987	Benoit Cacouette	sem. 06-02-16	830.51 \$
25988	Fabienne m. Gosselin	sem. 06-02-16	341.79 \$
25989	Denise Villemure	sem. 06-02-16	325.39 \$
25990	Frédéric Lamothe	sem. 06-02-16	553.54 \$
25991	Christian Paré	sem. 06-02-16	777.00 \$
25992	Alimentation M.-D.	essence	211.51 \$
25993	Ministre Revenu Qc	contr. Empl. 2015	5 041.16 \$
		remplacé	
25994	Revenu Canada Impôt	contr. Empl. 2015	426028
	25995 à 26001	législation	3 360.77 \$
26002	Manon Frenette	sem. 13-02-16	756.35 \$
26003	Benoit Cacouette	sem. 13-02-16	830.51 \$
26004	Fabienne m. Gosselin	sem. 13-02-16	341.79 \$
26005	Denise Villemure	sem. 13-02-16	325.39 \$
26006	Frédéric Lamothe	sem. 13-02-16	553.54 \$
26007	Christian Paré	sem. 13-02-16	777.00 \$
26008	Manon Frenette	sem. 20-02-16	756.35 \$
26009	Benoit Cacouette	sem. 20-02-16	830.51 \$
26010	Fabienne m. Gosselin	sem. 20-02-16	341.79 \$
26011	Denise Villemure	sem. 20-02-16	325.39 \$
26012	Frédéric Lamothe	sem. 20-02-16	553.54 \$
26013	Christian Paré	sem. 20-02-16	777.00 \$
26014	Centre Sportif J.P.	change	118.60 \$
26015	Sec. Ass. Auto Qc	immatriculation véh.	4 599.51 \$
26016	Manon Frenette	sem. 27-02-16	756.35 \$
26017	Benoit Cacouette	sem. 27-02-16	830.51 \$
26018	Fabienne m. Gosselin	sem. 27-02-16	341.79 \$
26019	Denise Villemure	sem. 27-02-16	325.39 \$
26020	Frédéric Lamothe	sem. 27-02-16	553.54 \$
26021	Christian Paré	sem. 27-02-16	777.00 \$
26022	Alimentation M.-D.	essence escape	156.54 \$
26023	Croix Bleue	ass. Coll. Fév.-mars	2 328.23 \$
26024	ADMQ	adhésion	1 581.30 \$
26025	Guy Frenette	surplus taxes	16.33 \$
26026	Bibliothèque Municipale	1er vers, rémun.	500.00 \$
26027	Solange Gravel	surplus taxes	197.28 \$
26028	Revenu Canada Impôt	remplace #25994	2 158.24 \$
26029	Ursule Arcand	concierge centre	215.00 \$
26030	Paul Arcand	dépl. Fleurs & neige	253.29 \$
26031	Bell Express Vu	t.v.	193.42 \$
26032	CRSBP Centre du Québec	contribution 2016	5 439.38 \$
26033	Groupe Environex	analyse d'eau congrès & aqueduc	185.70 \$
26034	Benoit Cacouette	Mtb	513.81 \$
26035	Denis Chateauvert	rémun. & formation	593.52 \$
26036	Canadien National	passage à niveau	831.00 \$
26037	Groupe CLR	loc. padjet	434.84 \$
26038	Conception J. Bédard	site internet	3 736.69 \$
26039	Gérald Delisle	P.R.	203.90 \$
26040	Mathieu Denis	rémun. & formation	105.82 \$
26041	Francis Denis	rémun. Inc. & aqueduc	357.92 \$

26042	D.H. Électronique inc	cable charge	23.12 \$
26043	Educ Expert	formation	229.95 \$
26044	Thibault & associés	entr. Camion	437.13 \$
26045	Excavation Montauban	loc. machinerie	491.53 \$
26046	Fédération Qc Munici.	frais poste	20.67 \$
26047	Michael Frenette	rémun. & formation	210.57 \$
26048	Kevin Frenette	rémun. & formation	210.27 \$
26049	G.A. Automobile	entr. Camion voirie	174.09 \$
		entr. Camion	
26050	Garage Bernard Merdy	incendie	43.78 \$
26051	Marc Gariépy nettoyeur	hébergement loisirs	127.41 \$
26052	Groupe Page Jaune	annuaire	114.41 \$
26053	Hydro Québec	lumières rues ect	6 027.00 \$
26054	Jean Louis Lajole	chauffage loisirs	5.75 \$
26055	Min. Revenu Qc	contr. Employeur	743.34 \$
26056	Gay Morasse	rémun. & formation	55.15 \$
26057	Le Nouvelliste	avis public	1 129.97 \$
26058	Marc O'Bonsawin	rémun. & formation	85.98 \$
26059	Christian Paré	rémun. & form. TPI	762.81 \$
26060	Jessy G. Perron	rémun. Incendie	196.43 \$
26061	Hugo G. Perron	rémun. Incendie	54.86 \$
26062	Sylvain Perron	alloc. Chef	57.56 \$
26063	Harnois Gr. Pétrolier	chauffage loisirs	765.01 \$
26064	Pluritec Ing. Conseils	taxe accise	5 691.26 \$
26065	PG Solutions inc	fourniture bureau	1 153.75 \$
26066	Protection Incendie CFS	acc. Incendie	58.87 \$
26067	Yves Sasseville	rémun. & formation	374.06 \$
26068	Services Matrec	loc. conteneur	103.48 \$
26069	Sec. Canadienne Postes	frais poste	11.52 \$
26070	S.C.A. St-Ubald	entr. Camion voirie	95.91 \$
26071	Téluus Mobilité	cellulaire	334.07 \$
26072	Téluus	fax ect.	455.64 \$
26073	J.R. & R. Bourré	4e vers. Neige	42 851.18 \$
26074	Xerox Canada Ltée	loc. copieur & fax	2 245.31 \$
			144 362.36 \$

Il est proposé par le conseiller M. Yves Pagé, appuyé par le conseiller M. Jean Louis Martel que les comptes soient approuvés et payés au montant de \$144 362,36.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CORRESPONDANCE :

- **CARREFOUR NORMANDIE ST-TITE INC :** remercie le conseil municipal de leur permettre d'utiliser un local gratuitement afin d'y réaliser des cuisines collectives.
- **LETRE DE M. JEAN PAQUIN :** Considérant que M. Jean Paquin ainsi que M. Denis Trudel sont récompensé par la compagnie Alcoa pour avoir fait du bénévolat et ils ont reçu un montant de 1000.00\$. Il aimerait faire un projet d'installation d'un abri soleil pour le parc Roland Bélanger et que ce projet s'élève à environ 3036.44\$ et demande que la municipalité donne une part de 1036.44\$ pour la réalisation de ce projet. (voir résolution 2016-03-37)

- **ENVIRONNEX** : on a reçu tous les résultats pour le mois de février 2016 pour les réseaux aqueduc Montauban et Notre Dame. Eau conforme aux normes.
- **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THECLE** : nous envoie leur résolution 2016-02-45 adopté le 1 février 2016 pour l'acceptation des prévisions budgétaires pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie et mentionne que leur part est de 31 801.99\$.
- **MRC DE MÉKINAC** : Le conseil des maires de la MRC de Mékinac, appui notre municipalité dans nos démarches auprès de divers paliers gouvernementaux pour soutenir le projet d'exploitation de DNA Canada Inc., visant le traitement de résidus miniers de la mine Montauban.
- **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN** : Nous fait parvenir leur prévisions budgétaires pour l'année 2016 avec un déficit au montant de 32 848.00\$ et que la part de la municipalité est de 3285.00\$. (voir résolution #2016-03-38)
- Nous recevons également une lettre, nous demandant notre premier versement trimestriel au montant de 810.00\$. (voir résolution #2016-03-39)
- **MAISON DES JEUNES L'INDEX** : demande à la municipalité si nous avons prévu un montant au budget pour faire la réparation de la toiture de la maison des jeunes. Demande également une pancarte identifiant la maison des Jeunes comme le reste de nos panneaux sur nos bâtiments municipaux.
- Le conseil va faire un suivi afin de savoir ce qu'il faut faire pour la réparation de la toiture et ensuite nous allons préparer un cahier des charges afin de demander des soumissions pour la réalisation de ses travaux. Nous allons revenir avec ce sujet afin de passer les résolutions que nous avons besoin.
- Pour ce qui est du panneau, le conseil va regarder combien cela coûte et va prendre une décision lors d'une séance ultérieure.
- **LETRE DE M. ALAIN BERTRAND** : M. Bertrand formule une demande afin de nommer le centre communautaire de Notre Dame des Anges SALLE EMILIEENNE ROYER. Le conseil va prendre connaissance de ce dossier en s'assurant que toutes les procédures sont respecté et va voir aussi à étudier l'histoire de notre Municipalité afin de respecter notre passé et de prendre une décision sur le sujet.
- **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES** : Nous mentionne que le ministère a reçu en date du 5 février 2016, notre relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêt pécuniaires pour 2016. La prochaine transmission doit être faite avant le 15 février 2017.
- **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC** : Accuse réception de la résolution 2016-01-08 que nous leur avons adressé pour l'exemption du dépôt de garantie lorsque nous effectuons des travaux sur la route 367 n'excédant pas 10 000\$ pour la saison 2016.
- **TABLE DE CONCERTATION ABUS AUPRES DES AINÉS DE LA MAURICIE** : Lettre en date du 25 janvier 2016, mains tendues vers les aînés, projet de repérage et d'accompagnement des personnes âgées en situation de vulnérabilité. Nous allons mettre dans le prochain éveil l'information.

- **DOCUMENTS MARTINE FRENETTE** : document du 2 février 2016 détermination du périmètre comptable de la municipalité pour la production de ses états financiers 2015.
- Lettre du 7 février 2016, contrôle sur les revenus et les dépenses de la municipalité versus les obligations prescrites par le code municipal du Québec
- Lettre du 26 février 2016, compte rendu de la rencontre entre la municipalité et Mme Martine Frenette.

RÉSOLUTION #2016-03-36 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller M. Jean Louis Martel, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que la correspondance soit adoptée tel que lue.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-37 ACCEPTATION PROJET PRÉSENTÉ PAR M. JEAN PAQUIN

CONSIDÉRANT que ces 2 employés d'Alcoa font du bénévolat sur le territoire de notre Municipalité;

CONSIDÉRANT que la compagnie Alcoa récompense ses employés qui font du bénévolat dans leur milieu;

CONSIDÉRANT que la compagnie a versé 1000.00\$ pour la réalisation du projet abris -soleil au Parc Roland Bélanger ainsi que des personnes bénévoles pour la réalisation de ce projet;

EN conséquence, il est proposé par le conseiller Gérald Delisle appuyé par le conseiller M. Yves Pagé que ce conseil accepte le projet proposé au montant d'environ 3036.44\$.

QUE la part de la municipalité sera d'un montant de 1036.44\$.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-38 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 D'OFFICE MUNICIPAL HABITATION

CONSIDÉRANT QUE la société d'habitation du Québec a approuvé les prévisions budgétaires 2016 de l'office municipal habitation avec un déficit de 32848\$;

CONSIDÉRANT que la part de la Municipalité sera de 3285.00\$ pour 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Diane Morasse Léveillé appuyé par la conseillère Mme Isabelle Denis que ce conseil approuve les prévisions budgétaires 2016 tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-39 DEMANDE DU PREMIER VERSEMENT TRIMESTRIELLE POUR 2016 OFFICE MUNICIPAL HABITATION

Il est proposé par le conseiller M. Gérald Delisle appuyé par le conseiller M. Yves Pagé que ce conseil autorise le paiement de 810.00\$ à l'office municipal d'habitation de Notre Dame de Montauban comme premier versement trimestriel 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-40 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE le comité de la Fête Nationale fera une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide pour la Fête Nationale;

Il est proposé par le conseiller M. Gérald Delisle appuyé par la conseillère Mme Isabelle Denis que le conseil autorise le comité de la Fête Nationale à faire une demande d'aide financière pour afin de pouvoir organiser cette dite Fête le 23 juin ou 24 juin 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-41 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE PAVAGES SUR LA ROUTE DU LAC-GEORGES.

CONSIDÉRANT Que nous avons reçu 4 soumissions avant le 29 février 2016 à 11h00;

Voici le résultat de l'ouverture :

- o Eurovia Québec Construction : 297 164.39\$ taxes incluses
- o Construction Pagé : 280 318.25\$ taxes incluses
- o Pavage Boisvert : 269 460.22\$ taxes incluses
- o Construction et pavage Portneuf : 233 668.75\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT que la soumission de Construction et Pavage Portneuf est conforme;

Il est proposé par le conseiller M. Jean Louis Martel appuyé par la conseillère Mme Isabelle Denis que ce conseil accepte la soumission de Construction et Pavage Portneuf au montant de 233 668.75\$ taxes incluses.

Cependant, le contrat sera accordé conditionnellement à l'acceptation du Ministère des Transports du Québec dans le programme d'aide accélération des investissements sur le réseau routier local; ainsi qu'à l'approbation du règlement #333 par les personnes habiles à voter.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-42 APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT DE CONCASSÉ 0 ½ (MG20-B) POUR 2016

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 soumissions avant le 29 janvier 2016 à 16h00;

Voici le résultat des soumissions pour l'achat de concassé MG-20-B

o Les Entreprises St-ubalde :		
o QUANTITÉ	NON LIVRÉ	LIVRÉ
5000 tonnes et moins	10.25\$	17.28\$
5000 À 10000 Tonnes	10.00\$	17.03\$
10000 à 20000 tonnes	9.75\$	16.78\$
20000 tonnes et plus	9.50\$	16.53\$
o Graymond :		
o QUANTITÉ	NON LIVRÉ	LIVRÉ
5000 tonnes et moins	7.15\$	18.15\$
5000 à 10000 tonnes	7.15\$	18.15\$
10000 à 20000 tonnes	7.15\$	18.15\$
20000 tonnes et plus	7.15\$	18.15\$

CONSIDÉRANT que la soumission de Graymond est la plus basse des deux soumissions :

CONSIDÉRANT que la variation est entre 0.93\$ à 1.12\$ de la tonne selon les quantités que nous allons prendre;

Il est proposé par la conseillère Mme Diane Morasse Léveillé appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil accepte la soumission de Graymond pour l'achat de concassé 0 ½ pour l'année 2016 au coût de 7.15\$/tonne sans livraison.

Que nous allons aller voir la qualité du produit avant de commencer les travaux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-43 ADOPTION DU RÉGLEMENT D'EMPRUNT #333 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE VOIRIE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu une entente de principe avec le MTQ pour des dépenses immobilisations de la voirie dans le cadre du programme accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) comme suit :chemin du Lac-du-Castor, chemin du Lac-des-Pins, Rang Cylien, Route de la Chute du Huit, Chemin du Lac-Carillon ainsi que la Route du Lac-Georges;

CONSIDÉRANT que la dépense en immobilisations d'environ 765 000\$.

CONSIDÉRANT que nous aurons une aide financière représentant 75% du coût total en capital et intérêt dans le cadre du programme AIRRL;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban désire se prévaloir du pouvoir prévu le à l'article 1063 du Code municipal du Québec.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 11 août 2015;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à effectuer les travaux et les des dépenses en immobilisations pour un montant total de 785 000\$ réparti de la façon suivante :

Description	10 ans	Total
Travaux de voirie	785 000	785 000
Total	785 000	785 000

ARTICLE 2. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est donc autorisé à emprunter un montant de 785 000 \$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 3. Pour pourvoir aux dépenses engagées de la portion de 25% des coûts relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 4. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6. Le maire et le directeur général et secrétaire trésorier sont, par Les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les Documents relatifs ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent Règlement.

ARTICLE 7. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

M. Jean Guy Lavoie, Maire

M. Benoit Caouette, directeur général adjoint
et Secrétaire-trésorier adjoint

ADOPTÉ UNANIMEMENT

- Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure, qu'il sera présenté un règlement pour le plan d'urbanisme de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.
- Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure, qu'il sera présenté un règlement relatif à l'émission des permis et certificats.
- Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure, qu'il sera présenté un règlement au lotissement sur le territoire de Notre-Dame-de-Montauban.
- Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure, qu'il sera présenté un règlement administratif concernant les amendes.
- Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure, qu'il sera présenté un règlement de construction.
- Avis de motion est donné que lors d'une séance ultérieure, qu'il sera présenté un règlement de zonage pour le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

RÉSOLUTION #2016-03-44 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PDAF POUR 2016, CHEMIN DES BALLADES, CHEMIN DU LAC-DU-SEIGNEUR

Il est proposé par le conseiller M. Gérard Delisle appuyé par le conseiller M. Jean Louis Mariel que ce conseil présente 2 projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts 2016-2017.

QUE le premier projet présenté soit pour le tronçon du chemin du Lac-du-Seigneur;

QUE le deuxième projet présenté soit pour le chemin des Ballades;

Que la municipalité de Notre-Dame de Montauban s'engage à faire l'entretien des infrastructures mis en place;

QUE la municipalité s'engage à payer sa contribution minimale qui est de 25% ainsi que l'excédent s'il y a lieu;

Que le maire et le directeur général adjoint soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cet aide financière;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-03-45 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS L'AIDE AUX VILLÉGIATEURS SUR LES TERRES DE LA COURONNE POUR LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-DES-TROIS-CAMPS

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame de Montauban peut recevoir un montant de 5000.\$ de ce programme;

CONSIDÉRANT que nous avons des travaux à réaliser sur le chemin du Lac-des-Trois-Camps;

Il est proposé par le conseiller M. Yves Pagé appuyé par le conseiller M. Gérard Delisle que ce conseil présente un projet à la MRC de Mékinac dans le cadre du programme aide aux villégiateurs pour un montant de 11 128.68\$.

Que la municipalité s'engage à faire l'entretien des infrastructures mis en place;

Que la Municipalité s'engage à payer sa contribution minimale qui est de 20% ainsi que l'excédent s'il y a lieu;

Que le Maire et le directeur général adjoint soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cet aide financière;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2016-03-46 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
DANS LE CADRE DU FDT POUR L'ACQUISITION D'ESTRADES
EN ALUMINIUM**

Il est proposé par la conseillère Mme Diane Morasse Léveillé appuyé par le conseiller M. Gérald Delisle que ce conseil dépose un projet au fonds du FDT local pour un montant de 18 718.45\$;

Que la municipalité s'engage à payer sa contribution minimale ainsi que tous l'excédent s'il y a lieu;

QUE le Maire et le directeur général adjoint soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cet aide financière;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2106-03-47 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL
DU SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE POUR 2015**

Il est proposé par la conseillère Mme Diane Morasse Léveillé appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil approuve le rapport annuel du schéma de couverture de risque incendie pour 2015 tel que déposé par le directeur des incendies;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2016-03-47 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR
FAIRE L'ENTRETIEN DES FLEURS POUR 2016**

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de comité d'embellissement;

CONSIDÉRANT que nous voulons donner la chance à ceux qui veulent déposer une soumission;

CONSIDÉRANT que nous devons faire un cahier de charges;

Il est proposé par le conseiller M. Jean Louis Martel appuyé par le conseiller M. Yves Pagé que ce conseil fasse des demandes de soumissions afin de faire l'entretien des fleurs pour 2016;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

PUBLIC :

- o M. MICHEL NADEAU : demande si tous les chemins que nous allons faire le rechargement dans le cadre du règlement d'emprunt sera fait sur toute la longueur;
- o M. JEAN-GUY LA VOIE, MAIRE : oui le rechargement sera fait sur tous les tronçons pas encore fait.

- o MME MARTINE FRENETTE : remercie le conseil de lui avoir accordé une rencontre afin d'obtenir des explications.

RÉSOLUTION #2016-02-32 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSDÉRANT que tous les dossiers de l'ordre du jour ont été traité;

Il est proposé par la conseillère Mme Diane Morasse Léveillé appuyé par le conseiller M. Gérald Delisle que ce conseil lève l'assemblée à 20h41.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Benoit Caouette, directeur général

Jean Guy Lavoie, Maire